

Page: 1/7

Date d'impression : 27.02.2015 Révision: 18.02.2015

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

· 1.1 Identificateur de produit

· Nom du produit: CLEARFIL CERAMIC PRIMER PLUS

· Code du produit: 215

· Numéro d'enregistrement non applicable

- · Emploi de la substance / de la préparation Céramique dentaire, adhésive/ Métal dentaire, adhésif
- · 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- · Producteur:

Kuraray Europe GmbH Philipp-Reis-Str. 4,

65795 Hattersheim am Main

Germany

Phone: +49 (0)69 305 35 840 Fax: +49 (0)69 305 35 640 E-mail: dental@kuraray.de

· Fournisseur:

Kuraray France SARL

3 avenue de la Division Leclerc

92160 Antony

France

Tel: +33 (0)1 56 45 12 51 Fax: +33 (0)1 56 45 12 90 E-mail: dental-fr@kuraray.eu.

- · Service chargé des renseignements: Producteur, fournisseur
- · 1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Centre Anti-Poisons de Paris Hôpital Fernand Widal

200 Rue Du Faubourg

Saint-Denis F-75475 Paris

Emergency telephone: +33 1 40 05 48 48 Administrative telephone: +33 1 40 05 43 28 Facsimile number: +33 1 40 05 41 93

SECTION 2: Identification des dangers

- · 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



GHS02 flamme

Flam. Liq. 2 H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

· Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE



F; Facilement inflammable

R11: Facilement inflammable.

· Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:

Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.

· Système de classification:

La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

- · 2.2 Éléments d'étiquetage
- · Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

· Pictogrammes de danger GHS02

(suite page 2)



Page: 2/7

Date d'impression : 27.02.2015 Révision: 18.02.2015

Nom du produit: CLEARFIL CERAMIC PRIMER PLUS

(suite de la page 1)

· Mention d'avertissement Danger

· Mentions de danger

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

· Conseils de prudence

P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas

fumer.

P241 Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/antidéflagrant.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des

yeux/du visage.

P240 Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les

vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/

internationale.

· 2.3 Autres dangers

· Résultats des évaluations PBT et vPvB

· **PBT:** Non applicable.

· vPvB: Non applicable.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

- · 3.2 Caractérisation chimique: Mélanges
- · Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

· Composants dangereux:		
CAS: 64-17-5	éthanol	>80%
EINECS: 200-578-6	FR11	
	ô Flam. Liq. 2, H225	
	méthacrylate de 3-triméthoxysilylpropyle	<5%
EINECS: 219-785-8		
	♦ Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H335	

· Autres constituants: Phosphate dihydrogène 10-méthacryloyloxydécyle

SECTION 4: Premiers secours

- · Après inhalation: Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- · Après contact avec la peau: Laver immédiatement à l'eau.
- · Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

· Après ingestion:

Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

Si les troubles persistent, consulter un médecin.

- · 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- · 5.1 Moyens d'extinction
- · Moyens d'extinction:

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

· 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 3)



Page: 3/7

Date d'impression : 27.02.2015 Révision: 18.02.2015

Nom du produit: CLEARFIL CERAMIC PRIMER PLUS

(suite de la page 2)

· 5.3 Conseils aux pompiers

· Equipement spécial de sécurité:

Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Porter un vêtement de protection totale.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

· 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Diluer avec beaucoup d'eau.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

· 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Assurer une aération suffisante.

· 6.4 Référence à d'autres sections

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

· Préventions des incendies et des explosions:

Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.

- · 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
- · Stockage:
- · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Stocker dans un réfrigérateur (2-8 °C).
- · Indications concernant le stockage commun:

Ne pas conserver avec les agents d'oxydation.

Ne pas conserver avec les agents de réduction.

· Autres indications sur les conditions de stockage:

Tenir les emballages hermétiquement fermés.

Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.

· 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- · Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques: Sans autre indication, voir point 7.
- · 8.1 Paramètres de contrôle
- · Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- · 8.2 Contrôles de l'exposition
- · Equipement de protection individuel:
- · Mesures générales de protection et d'hygiène: Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
- · Protection respiratoire: N'est pas nécessaire.

(suite page 4)





Date d'impression : 27.02.2015 Révision: 18.02.2015

Nom du produit: CLEARFIL CERAMIC PRIMER PLUS

(suite de la page 3)

· Protection des mains:

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation. À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

· Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· Protection des yeux:



Lunettes de protection hermétiques

SECTION 9: Pro	priétés ph	vsiques et c	himiques

sa da a a a a a a a a a a a a a a a a a	52.511.511.71.11.0prietes physiques et eliminques			
9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles				
· Indications générales				
· Aspect:				
Forme:	Liquide			
Couleur:	Incolore			
· Odeur:	Genre alcool			
· valeur du pH:	non applicable			
· Changement d'état				
Point de fusion:	-114.5 °C (éthanol)			
Point d'ébullition:	78 °C (éthanol)			
· Point d'éclair	13 °C (éthanol)			
· Température d'inflammation:	425.0 °C (éthanol)			
· Danger d'explosion:	Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs			
	vapeur-air peuvent se former.			
· Limites d'explosion:				
Inférieure:	3.5 Vol % (éthanol)			
Supérieure:	15.0 Vol % (éthanol)			
· Pression de vapeur:	59.0 hPa (20 °C, éthanol)			
· Densité:	0.8 g/cm³ (éthanol)			
· Densité de vapeur.	1.6 g/cm³ (éthanol, air=1)			
· Solubilité dans/miscibilité avec				
l'eau:	Partiellement miscible			
· Coefficient de partage (n-octanol/eau): -0.32 (éthanol)				
· VOC (CE)	94,00 %			
9.2 Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.			



Page: 5/7

Date d'impression : 27.02.2015 Révision: 18.02.2015

Nom du produit: CLEARFIL CERAMIC PRIMER PLUS

(suite de la page 4)

SECTION 10: Stabilité et réactivité

- · 10.1 Réactivité
- · 10.2 Stabilité chimique
- · Décomposition thermique/conditions à éviter:

Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.

- · 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- · 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.6 Produits de décomposition dangereux: Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone

SECTION 11: Informations toxicologiques

- · 11.1 Informations sur les effets toxicologiques
- · Toxicité aiguë:

· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:				
64-17-5 éthanol				
Oral	LD50	3450 mg/kg (souris)		
		7060 mg/kg (rat)		
Inhalatoire	LC50/4 h	20000 mg/l (rat)		
	LD50	3600 mg/kg (rat - intrapéritonéale)		
2530-85-0	2530-85-0 méthacrylate de 3-triméthoxysilylpropyle			
Oral	LD50	22600 mg/kg (rat)		
Dermique	LD50	500 mg/kg (lapin)		

- · Effet primaire d'irritation:
- · de la peau: Pas d'effet d'irritation.
- · des yeux: Pas d'effet d'irritation.
- · Sensibilisation: Aucun effet de sensibilisation connu.
- · Effets aigus (toxicité aiguë, irritation et corrosivité) Non classé

SECTION 12: Informations écologiques

- · 12.1 Toxicité
- · Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Autres indications écologiques:
- · Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

- · 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB
- · **PBT:** Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.
- · 12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

FR



Page: 6/7

Date d'impression : 27.02.2015 Révision: 18.02.2015

Nom du produit: CLEARFIL CERAMIC PRIMER PLUS

(suite de la page 5)

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

- · 13.1 Méthodes de traitement des déchets
- · Recommandation:

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

- · Emballages non nettoyés:
- · Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.
- · Produit de nettoyage recommandé: Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

SECTION 14: Informations rela	atives au transport
14.1 No ONU ADR, IMDG, IATA	1170
· 14.2 Nom d'expédition des Nations uni · ADR · IMDG · IATA	ies 1170 ÉTHANOL (ALCOOL ÉTHYLIQUE), mélang ETHANOL (ETHYL ALCOHOL), mixture ETHANOL, mixture
14.3 Classe(s) de danger pour le transp	port
Classe Étiquette	3 Liquides inflammables.
· 14.4 Groupe d'emballage · ADR, IMDG, IATA	II
14.5 Dangers pour l'environnement: Marine Pollutant:	Non
14.6 Précautions particulières à prendi l'utilisateur Indice Kemler: No EMS:	re par Attention: Liquides inflammables. 33 F-E,S-D
14.7 Transport en vrac conformément II de la convention Marpol 73/78 et au	
''Règlement type'' de l'ONU:	UN1170, ÉTHANOL (ALCOOL ÉTHYLIQUE), mélange, 3, II

SECTION 15: Informations réglementaires

- · 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- · Section 355 (extremely hazardous substances):

Aucun des composants n'est compris.

· Section 313 (Specific toxic chemical listings):

Aucun des composants n'est compris.

(suite page 7)



Page: 7/7

Date d'impression : 27.02.2015 Révision: 18.02.2015

Nom du produit: CLEARFIL CERAMIC PRIMER PLUS

(suite de la page 6)

· TSCA (Toxic Substances Control Act):

Tous les composants sont compris.

· Proposition 65

· Chemicals known to cause cancer:

Aucun des composants n'est compris.

· Chemicals known to cause reproductive toxicity for females:

Aucun des composants n'est compris.

· Chemicals known to cause reproductive toxicity for males:

Aucun des composants n'est compris.

· Chemicals known to cause developmental toxicity:

64-17-5 éthanol

· EPA (Environmental Protection Agency)

Aucun des composants n'est compris.

· TLV (Threshold Limit Value established by ACGIH)

64-17-5 éthanol

A4

· NIOSH-Ca (National Institute for Occupational Safety and Health)

Aucun des composants n'est compris.

· 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

SECTION 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- · Version: 1
- · Phrases importantes
- H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- H335 Peut irriter les voies respiratoires.

R11 Facilement inflammable.

R36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

· Acronymes et abréviations:

Flam. Liq. 2: Flammable liquids, Hazard Category 2

Skin Irrit. 2: Skin corrosion/irritation, Hazard Category 2

Eye Irrit. 2: Serious eye damage/eye irritation, Hazard Category 2

STOT SE 3: Specific target organ toxicity - Single exposure, Hazard Category 3

FR